

Direction départementale des territoires Service Economie Agricole Pôle foncier Agricole

PUBLICITÉ 23-54

## **PUBLICITÉ**

relative à une demande d'autorisation d'exploiter au titre du

## CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

## Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 23-54

Date de la demande complète : 08/03/2023

Nom du demandeur et objectifs : Suite au départ à la retraite de M. VIRON, ses deux cousins souhaitent reprendre son exploitation à Bois-Herpin qu'ils diviseraient en deux installations. M. PESOU Thomas souhaite ainsi s'installer en reprenant 103 ha 93 a 29 ca et son frère, M PESOU Romain, s'installerait sur les 95 ha 02 a 63 ca restant. Le matériel et les bâtiments de l'exploitation de M. VIRON seraient mis en commun.

La demande porte sur une surface de 95 ha 02 a 63 ca: (voir au verso la répartition des parcelles).

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAAF).

http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-controle-des

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LAFOSSE Nathalie ou Mme DELEAZ Yolaine (01 60 76 34 17) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commune	Réf.	Surface en ha	Propriétaires
	Cadastrales		
ETAMPES	AR220	0,2127	GFA FONTAINE
ETAMPES	AR222	0,0996	GFA FONTAINE
ETAMPES	AR224	0,0394	GFA FONTAINE
ETAMPES	AR225	0,5250	GFA FONTAINE
ETAMPES	BC234	0,7298	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL38	1,5000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL42	3,0000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL59	1,3150	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL60	4,2350	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL61	5,4225	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL71	2,1000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL89	0,7500	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL100	3,0000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL132	3,6280	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL134	0,9394	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL143	0,8587	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL144	0,8909	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZL146	4,6308	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZM51	0,9136	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZM54	0,8923	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZR37	0,4200	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZR40	3,5688	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZR62	1,0803	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZR65	5,5064	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZR87	1,5774	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZS8	6,1037	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZS24	0,4500	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZS28	7,3963	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZS50	8,0438	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZT3	3,8000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZT6	2,8000	GFA FONTAINE
ETAMPES	ZT47	5,4370	GFA FONTAINE
ETAMPES	AS106	0,4160	FONTAINE Henry & André
ETAMPES	BC233	0,2852	FONTAINE Henry & André
MORIGNY-CHAMPIGNY	J453	0,6465	GFA FONTAINE
MORIGNY-CHAMPIGNY	K131	1,6389	GFA FONTAINE
MORIGNY-CHAMPIGNY	Q36	0,9560	GFA FONTAINE
MORIGNY-CHAMPIGNY	Q37	1,3660	GFA FONTAINE
MORIGNY-CHAMPIGNY	Q122	0,1690	GFA FONTAINE
MORIGNY-CHAMPIGNY	Q154	2,0150	GFA FONTAINE
ORMOY-LA-RIVIERE	T1	0,5600	GFA FONTAINE
ORMOY-LA-RIVIERE	T2	0,0900	GFA FONTAINE
ORMOY-LA-RIVIERE	T77	0,3268	GFA FONTAINE
ORMOY-LA-RIVIERE	T79	4,6905	GFA FONTAINE
TOTAL (ha)		95,0263	